

2. Budget 2014 : utilisation du solde des crédits

FO déplore que certaines formations, financées par notre CHS-CT, aient dû être annulées en l'absence de candidats inscrits en nombre suffisant. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce triste constat : les difficultés à quitter le service compte tenu des effectifs manquants et des charges de travail, et l'appréhension de se faire rembourser les frais de déplacement en utilisant la très pénible application "FDD".

La modification à apporter à la banque d'accueil du SIP de Creil a finalement pu être financée sur le "BOP 309", ce qui est tout à fait logique s'agissant d'une question de sécurité pour les personnels.

Des fonds ont donc été redéployés ; ils ont permis de financer :

- 1 défibrillateur à Senlis (à la demande de **FO**)
- 20 radiateurs à bain d'huile
- 10 lampadaires basse tension
- 2 rampes d'accès 300kg pour Compiègne (à la demande de **FO** pour permettre le transport des comptes de gestion et des repas de la cantine sans rencontrer de "marche")
- changement de la carte électronique fontaine de la Paierie à Beauvais (à la demande de **FO**)
- 1 diable électrique pour Compiègne
- la remise en état d'un chariot élévateur.



Le budget n'étant pas extensible, certaines dépenses ont dû être reportées au premier semestre 2015, comme les stores attendus par Méru.



C'est aussi le cas de la demande de financement portée par **FO** pour installer 2 défibrillateurs : un à Méru, l'autre à Clermont. En effet, les sauveteurs secouristes du travail apprennent à utiliser ces équipements qui permettent de sauver des vies, mais encore faut-il que les halls d'accueil de nos plus importants Centres des Finances Publiques en disposent...

FO veillera à ce que la direction tienne ses engagements sur ces dossiers en stand-by.

Pensez à vous inscrire aux [formations financées par le CHS-CT](#) directement auprès du secrétaire animateur Olivier RADER ou de l'assistant de prévention Alain ANCEL.

Résultat des votes : **POUR** à l'unanimité

3. Examen des registres SST et des accidents de service

Examen des registres SST (Santé et Sécurité au Travail)

Suite au vol du vélo d'un collègue sur le parking ex-DSF de Beauvais, entre autres incidents, des panneaux seront installés : ils indiqueront que le parking est sous surveillance.

Le problème de l'alarme anti-intrusion du SIP de Beauvais serait - enfin - réglé...

La VMC installée à Beauvais fait beaucoup trop de bruit et gêne la plupart des collègues. Certains craquent et obturent la bouche avec un torchon, ce qui a pour conséquence d'augmenter encore le bruit chez les autres...

Les problèmes de chauffage apparaissent avec des températures très crues relevées dans certains services.

Des petites questions matérielles transitent toujours par les registres, car ils permettent souvent une mesure corrective plus rapide que par un autre biais (ampoule à changer ici, plus de papier toilette là).

Les registres SST sont accessibles via *Ulysse 60*

LES AGENTS – CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL – REGISTRE HYGIENE ET SECURITE

Tous les saisines sont examinées. Pensez y !



Accidents de service

Le tableau présenté totalise 22 déclarations recensées au titre de 2014 :

- 13 accidents de service, 7 accidents de trajet, 2 accidents de mission
- 13 chutes, 6 accidents de la route, 2 manutentions, 1 heurt
- 7 pour Beauvais, 4 pour Creil, 4 pour les trésoreries, 2 pour Senlis, 2 pour Méru, 2 pour Clermont, 1 pour Compiègne

Pour déclarer un accident de service : contactez au plus vite le service RH et informez votre chef de service.

En cas de difficulté, contactez **FO** .

4. Point d'étape sur la mise en œuvre du Plan Annuel de Prévention

Le PAP (Plan Annuel de Prévention) regroupe les solutions préconisées dans le DUERP qui doivent être financées. Mais depuis que le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) est établi et mis à jour, la direction n'avait jamais présenté un état des réalisations opérées... Il s'agit donc ici d'une grande première, que vos représentants **FO** Finances apprécient à sa juste valeur !

Mais hélas, les documents présentés ont vite douché notre enthousiasme...

En effet, seulement 30% des actions ont pu être menées à bien.

Quid des 70% restant à réaliser d'ici la fin de l'année ?

La direction reconnaît d'ores et déjà qu'elle ne parviendra pas à traiter 100% du PAP 2014 !

Si certains d'entre vous croyaient encore aux beaux discours parisiens assenant que nos conditions de vie au travail sont une priorité...



5. Point d'information sur la campagne DUERP / PAP 2014-2015

DE TE PRÉVIENS, JE N'EMBRASSE
PAS LES GENS DU BOULOT
A CAUSE DES RISQUES
BIOLOGIQUES...



Le Secrétariat Général veut donner le change en termes de communication et de visibilité, notamment au sujet du caractère annuel du DUERP (note de cadrage du 11 août 2014). Quant à s'en donner les moyens, c'est une autre affaire ! En effet, il est demandé aux directions déconcentrées de procéder à une version allégée de la prochaine mise à jour du recueil des risques.

Jusqu'à présent, tous les collègues d'un service étaient consultés systématiquement en amont pour mettre à jour le DUERP, comme en 2013-2014 par exemple. Puis de nombreux Groupes de Travail avaient lieu pour harmoniser les niveaux des risques recensés etc.

En 2015, il n'est pas prévu que les agents soient associés à la mise à jour du DUERP. Néanmoins, **FO** vous encourage fortement à y avoir toute votre place, même sans y être expressément invité par votre hiérarchie.

Vous pouvez à tout moment faire recenser un nouveau risque en le signalant à l'assistant de prévention, avec copie au syndicat, Lydia Thiel (FO Finances) étant secrétaire du CHS-CT pour l'ensemble des représentants du personnel. FO participera au Groupe de Travail qui actualisera les risques professionnels, c'est là que vos contributions seront évoquées et intégrées au recueil le cas échéant.

Pour vérifier qu'un risque ne se trouve pas déjà dans le DUERP de votre service, vous pouvez consulter le Document Unique de la DDFiP 60 [en ligne sur Ulysse Oise](#) .

Le DUERP est d'autant plus utile et exploitable qu'il est actualisé régulièrement.

Une fois par an, une fois tous les 2 ans, telle n'est pas la question si chacun s'implique dans cette démarche qui oblige l'État-employeur, sert l'intérêt collectif et garantit une précieuse continuité dans le suivi des problèmes, au delà du changement des acteurs de notre direction locale.

FO exige de l'action, toujours de l'action et encore de l'action !

6. Point sur les travaux immobiliers en cours

Problèmes d'humidité au CFP de Compiègne

Le rapport d'expertise du Secrétariat Général préconise – entre autres - 2 actions qui sont retenues d'emblée :

1. pose d'une "moquette plombante à colle poisse" pour une isolation thermique du rez-de-jardin (SIE Nord),
2. test de doublage d'isolation thermique des murs d'un bureau du PCE et d'un sanitaire (si ce test est positif, il sera généralisé à l'ensemble du PCE).

FO a rappelé qu'à l'époque, le syndicat s'était vigoureusement opposé à la destruction du (beau) parquet qui existait, mais la direction avait méprisé nos conseils. Aujourd'hui, le rapport préconise un faux plancher pour isoler mais il s'avère trop coûteux, et on doit se rabattre sur une moquette spéciale moins efficace, et dont on craint d'avance un nettoyage aléatoire favorisant les allergies et le manque d'hygiène... D'après la direction, il s'agit d'une moquette sans poils qui se lave au racleau comme du lino. On attend de voir ça.



7. Questions diverses

- Le bilan 2013 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est présenté. Il regroupe les réponses à un questionnaire général sur les moyens et le fonctionnement du département à ce sujet. **FO** reproche que ce document intéressant soit présenté sur un support très pénible à lire. Il paraît que la prochaine fois le bilan sera rédigé, ce constat étant largement partagé.
FO remarque que les Groupes de Travail du DUERP ne sont pas recensés dans le document.
- Le prochain CHS-CT ne devrait pas avoir lieu avant 2015.

Les comptes-rendus **FO** sont toujours disponibles en ligne sur le site web départemental

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

rubrique CHS

[Formations 2014](#)

[CHS-CT du 1^{er} avril 2014](#)

[CHS-CT du 27 juin 2014](#)

LES REVENDICATIONS DE F.O.-DGFIP SONT CLAIRES

- 1 L'attribution des moyens humains et matériels nécessaires au bon exercice des missions.
- 2 Des modes d'organisation du travail respectueux de la santé physique et mentale des agents.
- 3 L'arrêt du pilotage fondé uniquement sur les indicateurs et la culture du résultat.
- 4 Des réalisations immobilières prenant véritablement en compte les impératifs de sécurité et de sûreté des agents.

PRIORITÉ
AUX CONDITIONS
DE TRAVAIL
DES AGENTS

En renouvelant votre confiance aux listes F.O.-DGFIP, vous leur permettez, en toute indépendance syndicale, de revendiquer partout l'amélioration réelles des conditions de travail des personnels sans pour cela s'engager dans la cogestion de la pénurie comme le font certains avec prédilection.

Vos représentants **FO** en CHS-CT

Lydia THIEL

SIE Compiègne Nord
secrétaire du CHS-CT
pour les organisations syndicales

Patrick SYS

redevance audiovisuelle

Marie-Christine RAYAUME

équipe de renfort

Kevin INVERNIZZI

division du contrôle fiscal

LE 4 DÉCEMBRE **VOTRE VOIX**
FO DGFIP PEUT TOUT
la force syndicale **CHANGER**